



INFO N°2 - CTOC 2025-26
PREPARATION DES RENCONTRES LISSAGES U15-18 NIVEAU HAUT

Ce document CTOC est destiné aux clubs pour rappeler toutes les modalités de classement, à l'issue des rencontres de Brassages (J5 we 11-12 oct), qui seront appliquées pour établir les matchs de Lissages U15-18, ceci conformément à :

- & 2.2 de la Circulaire CTOC Brassages - Lissages envoyée aux clubs mi-août
 - Art. 3.3 du Règlement Général FFHB des compétitions
- 1) Classement des équipes restant à égalité de points dans une même poule, à l'issue des matchs de Brassages :
 - par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres
 - par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres
 - 2) Classement des équipes (au ratio) des équipes issues de poules de Brassages différentes :
 - par le nombre de points sur l'ensemble des rencontres divisé par le nombre de matchs joués
 - par la plus grande différence de buts sur l'ensemble des rencontres divisée par le nombre de matchs joués
 - par le plus grand nombre de buts marqués sur l'ensemble des rencontres divisé par le nombre de matchs joués
 - 3) Pour établir les rencontres de Lissages U15-18 (we 18-19 oct), pour la qualification au niveau Haut (Excel - Promo) définie par catégorie dans la Circulaire Brassages - Lissages 2025-26, la CTOC utilisera le ranking intégral dans chaque catégorie à partir des classements des Brassages :
 - par la place occupée dans la poule de brassage
 - puis par les modalités de classement énoncées (dans l'ordre) dans le & 2
 - 4) Autres :
 - Rappel : qualification directe U13, suivant la place occupée dans les poules de Brassages (voir Circulaire)
 - Constitution des Championnats Jeunes (Excellence - Promotion – Honneur) saison 2025-26 pour les 219 éq F et 242 éq M (à ce jour), en réunion plénière CTOC le 22/10/2025